

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Band: 26 (1980)
Heft: 6

Anhang: [Nouvelles locales] : Annecy, Besançon, Dijon
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNECY



Consulat : 25, rue Royale
74002 ANNECY-CEDEX
Tél. : 51-18-82

AIX-LES-BAINS

Rapport d'activités

Le samedi 26 janvier, le chef Schaubuth s'était surpassé pour nous servir un « Couscous » des plus succulents. Quarante-deux personnes assistaient à ce repas ; notre président M. Klemenz souhaitait ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et le tirage des Rois clôtura cette manifestation dans la joie de se retrouver et aux accents des chants patriotiques.

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'Union Suisse de Savoie eut lieu le dimanche 20 mars au « Sporting ». Elle fut précédée de la traditionnelle « Choucroute ». M. le Consul et Mme P. Giroud s'étaient fait excuser. Après les discours d'usage du président, secrétaire et trésorier, il fut procédé au renouvellement des membres (le tiers) sortants. Une sortie en car est projetée, ainsi qu'un repas, en fin de saison. La réunion se termina aux accents des chants de chez nous et ce n'est qu'un « Au revoir » jusqu'à la prochaine sortie.

ANNEMASSE

L'Amicale des Suisses d'Annemasse et environs a tenu son Assemblée générale le 20 avril 1980 à la mairie d'Annemasse, à 10 heures, sous la présidence de M. le Consul Pierre Giroud, qui fut suivie d'un repas à l'hôtel de Savoie, à Annemasse. Lors du renouvellement du Comité, M. Marc Jeanneret-Grosjean a été élu nouveau Président.

Le programme suivant a été fixé :

- le 21 mai, promenade des enfants, comme chaque année. Elle a eu lieu au Lindaret, pays des chèvres, près d'Avoriaz où a été servie une collation ;
- les 21, 22, 23 et 24 juin, sortie de l'Amicale avec un itinéraire de choix : Bordeaux - Biarritz - Lourdes - Carcassonne et retour par la vallée du Rhône ;
- à l'automne, il est prévu, sauf empêchement, une sortie dans le canton du Jura (monument du soldat suisse au Rangier) ;
- en fin d'année, distribution traditionnelle du colis de Noël aux Anciens.

CLUSES

Assemblée générale 1980

A l'ouverture de la séance, M. Schupbach, président de l'Amicale demande d'observer une minute de silence à la mémoire des membres décédés durant l'année écoulée : M. Adelin Bellon, doyen des Suisses de France, Mme Jeanne Charpie, M. Louis Charpie, Mme Elise Goy, M. Jean-Louis Meythiaz, M. Georges Charpie. En l'absence de M. Rittner, trésorier excusé, le Président donne lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 mars 1979. Ce procès-verbal est adopté. Ensuite, le trésorier, M. Ubersax, donne le compte rendu financier de l'Amicale. Grâce aux cotisations et dons personnels de plusieurs membres, la trésorerie est très saine. Plusieurs décisions sont prises pour une meilleure marche de l'Amicale, à savoir :

- a) un commissaire aux comptes supplémentaire est désigné : M. Robert Gachet,
- b) un secrétaire adjoint pour seconder M. Rittner serait souhaitable, Mme Sulzer accepte ce poste,
- c) la gratuité des cartes de membres concernant les personnes âgées est supprimée,
- d) le Comité se réunira dorénavant chaque trimestre.

Vient ensuite l'énoncé des activités prévues pour l'année en cours :

- la sortie d'été aura lieu les 14, 15 et 16 juin à Riva sur les bords du lac de Garde,
- afin de fêter le 1^{er} août, une promenade au Signal de Bougie est prévue pour le dimanche 20 juillet. Cet anniversaire est avancé en raison des congés payés,
- pour la visite de son Excellence l'Ambassadeur de Suisse en France, M. F. de Ziegler dans la deuxième

semaine de septembre, une réception sera organisée, lors de son passage à Cluses,

- la sortie d'automne aura lieu vers la fin septembre. Plusieurs buts sont proposés et le comité décidera en temps opportun,
- la journée choucroute reste fixée au premier dimanche de décembre,
- l'Assemblée générale de 1981 aura lieu le 15 mars 1981, dans l'après-midi, après un repas amical pris en commun. Par ailleurs, l'Amicale s'étonne du silence concernant l'affaire des époux Perroud sauvagement assassinés. Une lettre sera adressée au Consulat pour demander des renseignements sur le cours de cette triste affaire.

La séance se termine dans l'entente générale et tous les membres se retrouvent ensuite pour un repas amical.

THONON-EVIAN

Cette année encore, M. Rubin, président de l'Amicale des Suisses de Thonon-Evian et son comité peuvent se féliciter du succès de participation qu'ils ont obtenu le dimanche 23 mars 1980 lors de l'Assemblée générale annuelle de la Colonie suisse qui s'est tenue à l'hôtel Beauséjour d'Amphion. En effet, ce sont quelque quatre-vingt-dix personnes qui étaient venues de tout le Chablais à ce rendez-vous des Suisses de la rive française du Léman qui se réunissent ainsi chaque année pour consolider les liens qui les unissent. En ouvrant la séance, M. Rubin excusa M. P. Giroud, consul de Suisse à Annecy, absent pour raison de santé, ainsi que M. Planta, maire de Thonon, qui était représenté par M. Converset, conseiller municipal. Puis, il donna la parole au secrétaire M. J. Aubry qui lut le procès-verbal de l'Assemblée générale de l'année dernière. Après le compte rendu financier du trésorier, M. Martin, le Président dressa le bilan des activités de l'année écoulée (représentation au Congrès de Besançon, sortie du 1^{er} août à Ornas et Crissier, repas au Relais de Vinzier, visites aux malades, expédition de colis aux personnes âgées, etc.). Il devait également énoncer les projets de cette année : sortie du 1^{er} août, Fête Nationale Suisse, en principe à Rougemont, Congrès des Suisses de l'étranger à Lugano les 23 et 24 août, repas dit de Noël au mois de décembre, etc. Enfin à sa demande, les participants acceptèrent de voir le prix de la carte d'adhérent porté à trente francs à partir de l'année prochaine.

Durant les débats, M. Rubin eut le plaisir d'accueillir M. Henni, conseiller municipal de Crissier qui représentait son syndic, M. Martinelli, lequel avait réservé, l'année dernière, une réception inoubliable à la Colonie suisse de Thonon-Evian qui lui avait rendu visite. Avant de passer à la dégustation du vin d'honneur offert par la ville de Thonon, M. Rubin ne manqua pas de souligner l'amitié franco-suisse et de remercier M. Converser qui, depuis dix-huit ans, représente fidèlement sa ville, aux Assemblées générales de la Société suisse qui a maintenant 82 ans d'existence.

Le premier verset du Cantique suisse et la Marseillaise chantés avec ferveur clôturèrent cette réunion qui fut suivie de repas fraternel traditionnel servi sur place et qui fut particulièrement apprécié.

L'Amicale suisse Thonon-Evian se manifeste toujours par son dynamisme, sa solidarité, dus à l'esprit d'initiative de son Président et du Comité auxquels les adhérents ne manquent pas de renouveler chaque année leur confiance.

BESANÇON



15 bis, avenue Fontaine-Argent
Tél. : 80-18-83.

SOCIÉTÉ SUISSE DE BESANÇON

Rallye automobile — 22 juin 1980

La Société suisse de Besançon organise le dimanche 22 juin 1980 un rallye automobile surprise. Vous pouvez vous y inscrire jusqu'au 20 juin 1980 auprès du gérant du Cercle suisse, 4-6, rue Lacoré à Besançon. Le prix de l'inscription est fixé à FF. 30.—

Le premier départ est fixé à 7 h 30 précises du Cercle suisse. Attention, il ne s'agit pas d'une course de vitesse, mais d'un rallye touristique. Vous aurez largement le temps d'arriver au but. Si

vous le pouvez, essayez de compléter les places disponibles de votre voiture ; vous augmenterez ainsi vos chances lors de la participation aux jeux prévus à chaque étape et l'ambiance sera meilleure. Le parcours sera d'environ soixante-dix kilomètres.

Munissez-vous des cartes Michelin numéro 66, d'un rouleau et d'un tube de scotch, de papier, crayons, etc.

Après le rallye-promenade, nous resterons groupés pour un grand pique-nique et l'après-midi nous ferons quelques jeux de plein air.

Le trajet que nous avons prévu est très joli. A l'arrivée vous pourrez vous installer près d'un remarquable sous-bois à proximité d'un ruisseau mélodieux. Bien sûr, nous espérons que le soleil sera de la partie ; toutefois, un abri est prévu en cas de mauvais temps.

Toutes les voitures devront être équipées des fanions suisse et français. Si vous n'en disposez pas, vous pourrez vous en procurer lors de l'inscription.

Il nous serait agréable de récompenser les gagnants. C'est pourquoi nous vous demandons de nous aider à créer un pavillon de prix. Votre lot peut être remis au gérant du Cercle suisse. D'avance nous vous en remercions. La coupe sera remise en jeu par le vainqueur de l'an dernier. Celui-ci recevra une coupe souvenir.

**Fête Nationale suisse
1^{er} août 1980**

A l'occasion de la Fête Nationale suisse 1980, la Société suisse de Besançon et M. Walter Brunner, Consul de Suisse, ont le plaisir de vous inviter à un rassemblement pique-nique dans la forêt de Chailluz.

Cette manifestation aura lieu le vendredi 1^{er} août 1980 dès 18 h 30 aux Grandes Baraques. Musique, feu d'artifice et, pour les enfants : retraite aux lampions. Comme l'an dernier, des saucisses suisses rôties au feu de bois et des boissons diverses seront vendues sur place.

Dès l'entrée de la forêt par la route de Marchaux (RN 486) le chemin sera balisé jusqu'au parking.

Pour une bonne organisation de cette fête, adressez votre inscription au Consulat de Suisse à Besançon jusqu'au 25 juillet 1980 en indiquant le nombre d'adultes et d'enfants qui participeront.

**Société suisse de Pontarlier
Fête des Rois**

Le samedi après-midi, 12 janvier 1980, cent-trente membres de la Société,

parents et amis, étaient rassemblés à la Salle Lafferrière pour la Fête des Rois. Après quelques paroles de bienvenue à l'adresse des participants, M. Fritz Keller, président, dit quelques mots au sujet de la situation de la Société. Il présente également le programme d'activités 1980 en invitant chacun à participer le plus spontanément possible.

M. Keller termine en remerciant les personnes qui ont fait des dons à la Société. Il souhaite un agréable après-midi à tous et cède le microphone à la musique.

Plus tard, M. Besançon nous dit le plaisir qu'il a de voir les liens qui unissent la France et la Suisse.

En fin d'après-midi a lieu la remise des diplômes à Mme A. Montandon, à M. E. Vuille et à M. B. Ehrard, tandis que M. René Montandon reçoit un pichet en étain, en signe de remerciements pour toutes ses activités dans les différentes sociétés suisses qui se sont succédé à Pontarlier.

Pour terminer, la distribution des colis aux membres de 65 ans et plus. Ce sont environ quatre-vingt paquets qui vont réjouir les cœurs de nos anciens.

Activités futures — Pontarlier

6 juillet 1980 - Voyage d'été par chemin de fer et bateau à Neuchâtel, Lausanne, Evian et Ivoire.

2 août 1980 - Célébration de la Fête Nationale suisse (partie officielle, repas et bal).

En septembre 1980 - Sortie d'automne avec repas gratuit pour les membres retraités suisses. Grand loto. (Des précisions seront communiquées aux membres).

Société suisse de Champagnole

Du renouveau à la Société suisse

Après un long silence, la Société suisse de Champagnole a repris un nouvel essort et son activité en 1979 a été particulièrement intense.

Le 2 février a eu lieu une soirée cinéma au Théâtre municipal de Poligny, avec la projection du film « La Fête des Vignerons de Vevey ». Le 8 avril, réunion de printemps avec la participation de M. Jaccard, délégué à la Commission des Suisses de l'étranger. Le 22 avril, journée apothéose avec la visite de M. l'Ambassadeur de Suisse en France et Mme François de Ziegler. Le 1^{er} août, notre Fête Nationale s'est déroulée sur le plateau de Chamole avec nos collègues de Lons-le-Saunier. Enfin, le 24

novembre, soirée choucroute à Champagnole.

L'année 1980 s'annonce sous de bons augures. Le renouveau de dynamisme est dû à un nouveau comité très actif présidé par M. Alfred Aegerter, de Poligny.

Société suisse de Fesches-le-Châtel Réunion générale du 23 février 1980

C'est plus de cinquante personnes qui étaient présentes à la réunion générale à la grande satisfaction du président Emile Voisard qui remercia ses vice-présidents MM. Gutknecht et Riche ainsi que M. Perusset et Lande de l'avoir représenté pendant sa longue maladie. Le Président se déclara très heureux de la bonne vitalité de la société et de la très bonne amitié qui y règne. Après élection du comité, M. Voisard fut reconduit président pour la 37^e fois consécutive, ce qui doit être un record au sein des Sociétés suisses du monde.

DIJON



6, rue Rameau
Tél. : 32-12-59

Société suisse de la Côte-d'Or Assemblée générale du dimanche 23 mars 1980

Ouverture de la réunion à 10 h 30. Un nombre important de sociétaires était présent pour assister aux débats de cette importante réunion sous la présidence d'honneur de M. le Consul Louis François. Etaient également présents : Mlle Gross, vice-consul et M. Muriset, secrétaire du consulat ainsi que les membres du comité central. Le Président sortant ouvre cette séance en saluant les membres présents, remercie M. Louis François d'avoir bien voulu venir assister à cette Assemblée. Le secrétaire général nous donne lecture des rapports de l'Assemblée générale 1979 et moral 1980 qui sont approuvés. Le trésorier général M. Bernard Hofmann nous fait connaître le bilan financier qui se solde par un budget juste, équilibré, malgré les frais assez élevés de cette exercice 1979/1980. Plusieurs diplômes d'honneur ont été attribués aux membres ayant 25 années de fidélité à la Société. L'Assemblée présente approuve l'augmentation de la cotisation à F. 20. — par membre. Compte rendu également du groupe des Quilleurs helvétiques, présidé par M. Bernard Hofmann. Remerciements de M. Rebetez pour la bonne tenue sportive.

Un projet de voyage en Suisse, dimanche 29 juin 1980, est approuvé. Itinéraire prévu : La Vue des Alpes-Neuchâtel-Berne-Morat. Car de cinquante-huit places. Les détails seront portés à la connaissance des membres par voix de presse. Le président, M. Rebetez ne désirant pas renou-

veler son mandat, M. Marcel Seydoux, secrétaire général, est élu, à l'unanimité, président de la Société suisse de la Côte-d'Or. L'ensemble du comité sortant est reconduit en totalité. Seul, un nouvel administrateur se présente : M. Pierre Oechslin qui est également élu. Un cadeau souvenir est offert à M. Louis François pour ses vingt-cinq années de Consul honoraire à Dijon. Cette première partie de l'Assemblée se termine par le discours de M. le Consul et le transfert des pouvoirs au nouveau Président actif.

Lors du repas familial — 100 personnes présentes — un cadeau souvenir est remis au Président sortant, M. Rebetez en le remerciant pour ses vingt-trois ans de présidence et de dévouement à la Société. Cette partie officielle se termine par le discours du nouveau Président actif, M. Marcel Seydoux. Nous ne pouvons que remercier les organisateurs de cette journée réussie qui finit en harmonie autour d'un repas prolongé agrémenté par l'orchestre familial des amis Dürst et une gaie sauterie.

Au sujet de la Fête Nationale fixée au 6 juillet 1980, les sociétaires seront informés par circulaire.

La Société suisse de la Côte-d'Or a le grand regret de vous faire part du décès survenu le 18 avril 1980 de Mme Aubert, épouse du membre du comité de M. Franck Aubert qui voudra bien trouver ici l'expression des sentiments de vive sympathie.



Admission en hospitalisation et présence médicale : 24 heures sur 24. Sur rendez-vous pour les consultations, analyses et autres actes médicaux.

Principales consultations : médecine générale, médecine interne, diabétologie, neuro-psychiatrie, dermatologie, nutrition et obésité, cardiologie, gynécologie, rhumatologie.

A VOTRE DISPOSITION

au 10, rue Minard
92 ISSY-LES-MOULINEAUX
Téléphone : 645-21-36

- hospitalisation médicale
- consultations spécialisées
- laboratoire d'analyses médicales
- radiologie
- kinésithérapie
- électro-cardiogramme — électro-encéphalogramme — soins infirmiers en externe.

Conventionné par la Sécurité sociale. Agréé par les mutuelles. Prise en charge directe par ces organismes au maximum autorisé.